

Hazebrouck, le 10 mai 2010



Mesdames, messieurs les membres du conseil municipal

Mesdames, messieurs, les membres des conseils de quartier

Direction Générale des Services

VL-DN-10-004

**OBJET : Compte rendu de l'assemblée plénière
des conseils de quartier du 19 avril 2010**

Accueil des participants par Ali Brahim, président délégué de la commission citoyenneté chargée de l'organisation des conseils de quartiers, qui en profite pour faire une présentation succincte du déroulement de la soirée.

En réponse à cette présentation rapide de la soirée, Jean-Pierre Allossery se dit satisfait du fonctionnement du nouvel organe consultatif que sont les conseils de quartiers.

Trois réunions ont eu lieu, la dernière portant notamment sur la proposition de plan de stationnement et de circulation dans la ville.

Mais de nombreux points ont été évoqués et se retrouvent dans plusieurs conseils.

Le projet de Plan de Déplacement Urbain (PDU) a fait l'objet de pas mal de remarques qui ont pu être retournées auprès de la société chargée de cet audit. Ce travail a permis de prendre en compte l'avis des habitants et donc de faire évoluer les réflexions. Et un retour du travail effectué à cette occasion sera présenté, naturellement, lors d'un prochain conseil de quartier.

Tout ceci n'empêchera pas, et loin s'en faut, que chaque conseil de quartier soit amené prochainement à travailler sur de nouvelles thématiques fortes pour la ville, qui seront évoquées plus tard dans la soirée.

Rapport moral relatif au fonctionnement des conseils de quartier

Suite à cet exposé, monsieur Brahim propose de faire un petit retour sur les 16 mois de fonctionnement des conseils de quartier.

(précédents comptes-rendus disponibles sur le site de la ville :

www.ville-hazebrouck.fr > Vie municipale > La vie citoyenne > Les comptes rendus des conseils)

La municipalité avait décidé, comme annoncé lors de la campagne électorale, l'adoption d'une charte permettant de formaliser le fonctionnement des conseils de quartiers (non obligatoires au vu de la taille de la commune, puisque applicables à partir de 80 000 habitants seulement).

Lors des 3 conseils de quartiers qui se sont déroulés, de nombreux points ont été évoqués, et 5 grandes thématiques ont pu en ressortir :

- ✓ divers problèmes de circulation,
- ✓ stationnement,
- ✓ vitesse et sécurité,
- ✓ aménagement et vie du quartier,
- ✓ propreté.

A cela, se sont greffées quelques questions diverses, comme la création de brochantes, ou des demandes de tailles de haies, etc.

La dernière réunion, présentant l'étude sur le plan de stationnement et de circulation, a sans nul doute été le point qui a demandé le plus de travail aux services de la ville. Ce projet nécessite encore quelques aménagements mais les effets positifs devraient se faire ressentir dans les prochaines semaines en fonction des lieux d'avancement des travaux.

Pour l'heure, les rencontres ont donc permis de cibler les axes prioritaires sur lesquels il semblait opportun de travailler :

- ✓ propreté et incivilités dans les secteurs : de la Haute Loge, des Tissages, du Centre Ville,
- ✓ animation propre au quartier : de la Creule et de l'Hoflandt de la Chapelle Vandamme et du Rocher.

Les questions abordées lors des réunions furent nombreuses et peu sont restées sans réponse rapide.

Quartier concerné	Nombre de questions soulevées (hors problèmes liés au Plan de stationnement et circulation)		Nombre de réponses		
	1 ^{ère} réunion	2 ^o rencontre	Déjà traitées	en cours	Sans solution immédiate
Centre Ville	8	3	9	2	-
Chapelle Vandamme et Rocher	11	5	13	2	1 (prob. de la sortie de la rue de Sercus, en attente « éco-quartier »)
Creule et Hoflandt	14	16	21	8	1 (déchargement des véhicules « Citroën et Peugeot »)
Haute Loge	12	13	18	7	-
Tissages	8	13	14	6	1 (dépôts d'ordures aux abords des jardins ouvriers)
Total	53	50	75	25	3

Pour ce qui est de la réunion présentant les propositions de circulation et stationnement dans les quartiers, le travail n'est pas encore fini et se poursuivra par le travail sur la redynamisation du centre ville et du « Pôle Gare ».

Bilan des actions et réflexions de chaque conseil de quartier par la biais de son président

Centre ville :

Didier Tiberghien présente les conseils de quartiers, plus particulièrement celui qu'il préside, comme un formidable lieu d'échanges et d'innovations (comme le sont également l'agence de développement économique et ses commissions).

Bien sur, certains point abordés sont redondants avec d'autres quartiers (incivilités de tous ordres, propreté, circulation, déjections canines, etc.).

Mais les conseils peuvent permettre également de soulever des problèmes qui n'auraient pas forcément été abordés de front, comme les problèmes d'incivilités qui devront (tôt ou tard) être pris à bras le corps, ou encore offrir de nouvelles perspectives dans un intérêt collectif.

A titre d'exemple, une commission a été créée afin de réfléchir sur une amélioration des services offerts par les équipements publics (comme la piscine municipale), et cela grâce à des remarques émises lors des conseils de quartier.

Creule et Hoflandt :

Michel Labitte rappelle que, effectivement, le quartier qu'il représente ce soir résulte plus de l'arbitraire que d'une réelle vie de quartier. En effet, la Creule et l'Hoflandt représentent une partie du « Nouveau Monde », partagé avec le quartier de la Haute Loge, mais surtout que ce secteur n'est (pour l'instant) qu'une juxtaposition de lotissements plutôt qu'un quartier ayant une vie locale et sociale commune.

Et c'est principalement ce projet qui tient au cœur des habitants : animer le quartier et le faire vivre. Pour cela plusieurs hypothèses (non traitées pour l'heure par la société Ceryx mais sollicitées par la Ville) sont émises :

- ✓ redynamiser la place Jeanne d'Arc,
- ✓ créer une vie dans le projet de « pôle gare »,
- ✓ intégrer les conseils de quartiers dans les différents projets de renaturation de la ville (secteur du Zween Pleck, du Loose Veld, etc.)

Tout cela dans le but de donner une âme et une vie dans ce secteur, pour l'heure, encore trop cloisonné.

Haute-Loge :

Pascal Decoopman confirme que les conseils de quartier sont toujours le moment pour les habitants qui le composent d'une discussion très prolifique et que les débats ont toujours apporté des informations très pertinentes.

Pour l'heure, les principales demandes concernant ce quartier reposent sur une sécurisation de la cité scolaire des Flandres, ce qui a été travaillé et sera encore modifié suite au travail de la société Céryx (chargée du diagnostic de circulation dans la ville) et en lien avec les conseils général et régional.

Les demandes des habitants portent (en plus des problèmes de vitesse et de sécurité) sur les gestes d'incivilités et de propreté. Des gros efforts ont pu être constatés, néanmoins et comme il a pu être dit par ailleurs, ces comportements ne pourront être réglés ni en un jour ni du seul travail de la collectivité mais surtout par le respect de tous les habitants.

Chapelle Vandamme et Rocher :

Martine Goblet profite de cette rencontre pour signaler aux autres quartiers (que celui qu'elle préside) que ce secteur présente une vie différente à celles exposées pour l'instant.

En effet, le quartier de la Chapelle Vandamme et du Rocher subit les mêmes problèmes de vitesse et de circulation que celui de la Creule et de l'Hoflandt, mais nécessite plus de travaux de sécurisation des accès (notamment pour les personnes à mobilité réduite, les cycles, etc.)

Ce quartier avait également besoin de « petites touches », pour l'heure, pour rendre ce secteur plus attrayant ; et cela par le biais d'un entretien des espaces verts, des intersections à sécuriser, de places de stationnement à créer, etc.

Par ailleurs, un travail d'unification des brocantes a été initié, et une amélioration de lieux de promenades est également en vue pour contribuer au développement de ce cadre de vie plaisant.

Tissages :

Ali Brahimi précise que, comme tous les axes entrant dans la ville, les rues de Merville et de Vieux Berquin ne sont pas exemptes de problèmes de vitesse. En ce moment, cette dernière est en fort renouvellement et permettra prochainement un travail vers une meilleure accessibilité à la prochaine résidence sociale des jeunes (ex-foyer des jeunes travailleurs).

L'utilisation de radar préventif devrait également faciliter la réduction de la vitesse, de même que l'ajout de passages piétons et de pistes cyclables.

Enfin, un travail important devra être fait vers un traitement préventif des déjections canines, exemple parfait des incivilités « basiques » des habitants.

Face à toutes ces remarques, Monsieur le Maire précise que les incivilités en ville sont en régression ces dernières semaines, et que les travaux projetés (et très prochainement réalisés) sous les arcades de l'Hôtel de Ville devraient encore réduire ces sentiments (souvent injustifiés) d'insécurité.

Par ailleurs, une brigade (composée de 6 agents chargés de l'entretien des fils d'eau sur la voirie) intervient quotidiennement pour rendre les rues de la ville plus agréables. Cela n'apparaît pas forcément au premier regard, mais ces interventions devraient offrir une plus-value pour les quartiers au fur et à mesure des interventions.

Echange avec la salle, réponse de monsieur le Maire aux questionnements des conseillers

- ❖ Qu'en est-il des panneaux d'affichage libre, et d'information sur les travaux des conseils de quartier ?
 - Des panneaux avaient été posés aux abords des écoles où se tiennent chaque conseil de quartier, mais leur utilisation lors des élections régionales a « pollué visuellement » l'espace de communication. Ces panneaux seront ré-utilisés prochainement.
 - Par ailleurs, Didier Tiberghien précise que l'installation de panneaux à affichage électronique est prévue et que la communication locale s'en verra donc renforcée.

- ❖ *La demande de sens unique de la rue Jacques Brel pourra-t-elle être adoptée ?*
 - *Cette proposition a bien été transmise à la société chargée du PDU. Toutefois, son application ne pourra être entérinée que lorsqu'elle sera jugée en cohérence avec les autres projets de circulation (comme pour d'autres demandes de ce genre sollicitées ailleurs en ville).*

- ❖ *Des stationnements illicites et dangereux sont fortement mentionnés dans la rue du Clocher. Est-il possible de sécuriser les habitants et piétons de cet axe ?*
 - *Un traitement semblable à celui adopté rue Donckèle (soit la pose de potelets), et prochainement rue de l'Orphelinat, sera proposé pour cette rue, de même les marquages de la piste cyclable seront refaits.*

- ❖ *Des stationnements illicites de poids lourds et cars sont constatés dans les rues Curie et Hugo, la police peut-elle intervenir fermement ?*
 - *Un signalement sera fait auprès du commissariat, y compris concernant les voitures épaves non assurées sur le secteur des Flandres, par exemple.*
 - *De même, il sera demandé aux forces de l'ordre de montrer l'exemple, lors des stationnements de patrouilles, qui parfois bouchent les champs de visions alors que la situation ne semble pas l'exiger systématiquement.*

- ❖ *Serait-il possible de régler le problème des voitures ventouses dans la rue du rivage, ainsi que des cycles qui remontent ce sens unique ?*
Est-il possible d'inverser le sens de circulation ?
 - *L'idée, déjà soulevée en conseil de quartier, d'intégrer cet axe dans la zone de stationnement payant est de nouveau retenue, une réponse de la société Ceryx devrait arriver d'ici courant mai.*
 - *Concernant l'inversion du sens de circulation, il semble que cela s'avère impossible du fait de l'accessibilité des autres axes de circulation (rue de Rubecque, etc.). Toutefois la question a bien été soumise auprès de Ceryx.*

- ❖ *La maison en friche au coin des rues de Calais et d'Aire-sur-la-Lys ne pourrait-elle pas être réhabilitée, voire rasée, plutôt que de la laisser dans cet état de délabrement ?*
 - *Un bailleur social semblait, il y a de cela quelques temps, intéressé pour racheter cet immeuble. Compte tenu des travaux à effectuer, le projet a été reporté sine die, néanmoins la ville renouera contact avec ce bailleur afin d'essayer, effectivement, de le réhabiliter en logement social.*

- ❖ *L'espace vert du Loose Veld risque, avec l'arrivée de beaux jours, de redevenir un lieu d'incivilités et de barbecues sauvages, serait-il possible de veiller à sa fermeture systématique ?*
 - *Une intervention des services techniques a bien été faite pour entretenir cet espace vert. Il existe une volonté de le fermer quotidiennement mais les moyens semblent parfois faire défaut. Ce service sera de nouveau proposé aux habitants dans les plus brefs délais.*
 - *De plus, il existe un fort projet de renaturation de ce lieu. Il semblerait très intéressant que le conseil de quartier puisse totalement s'investir sur ce dossier, intégré dans le nouvel Agenda 21 de la ville.*

- ❖ *Les problèmes de stationnement dans la rue de Calais pourraient-ils être clairement présentés aux habitants ? De même pour les problèmes d'entretiens des parkings, et de marquages des emplacements de stationnements sur la chaussée.*
 - *Le stationnement dans la rue de Calais, aux abords de la rue de Sercus est un stationnement alterné (en accord avec le sondage effectué auprès de la population il y a un peu plus d'un an).*
 - *Les marquages seront refaits afin de mieux visualiser les emplacements.*
 - *Les tags constatés seront nettoyés, ou une information sera diffusée (en complément des données déjà affichées à ce propos sur le site de la ville) auprès des propriétaires.*
 - *Aucune préemption n'a été effectuée par la ville sur les ventes immobilières du quartier, contrairement à ce qui a pu être dit.*

- ❖ *Est-il possible de faire un rappel à la réglementation, dans « Hazebrouck Magazine » et sur le site de la ville, concernant les horaires de tonte des pelouses chez les particuliers.*
 - *Ce point sera effectivement diffusé prochainement.*

- ❖ *Les services de la médiathèque départementale ne sont officiellement pas accessibles pour les hazebrouckois. Est-ce possible d'offrir un service aux déficients visuels de notre commune ?*
 - *Un projet de médiathèque est effectivement à l'étude pour Hazebrouck, toutefois il n'est pas certain que celui puisse se faire dans un délai inférieur à trois ans.*

- ❖ *La vitesse rue de Vieux Berquin pourra-t-elle être réduite après la fin des travaux sur cet axe ?*
 - *Il est rappelé que cette route dépend du département et que la ville ne peut donc la gérer comme bon lui semble. Toutefois, la pose d'un radar préventif devrait pouvoir y être faite.*
 - *Le ramassage des ordures devrait également être relancé sur ce secteur car certains accès sont vraiment fortement négligés par les services concernés.*

Conclusion de monsieur le Maire

Après ce temps d'échange, monsieur le Maire propose, pour l'année à venir et afin de ne pas laisser les conseils de quartiers « s'endormir » sur une gestion quotidienne du tout venant, que les conseils s'approprient les grands dossiers que la ville souhaite développer.

En effet, chaque quartier dispose dans son secteur d'un projet d'envergure. Afin de ne pas enfermer la réflexion dans un groupe restreint de personnes, monsieur le Maire propose que chaque conseil apporte sa pierre aux projets que sont :

- ✓ pour le Centre ville : le déménagement du cinéma, et le développement du « pôle gare » ;
- ✓ pour le secteur de la Chapelle Vandamme et du Rocher : la création d'un éco-quartier aux abords de la rue de Sercus ;
- ✓ dans le quartier des Tissages : l'aménagement de la rue de Vieux Berquin et la renaturation du secteur ;
- ✓ sur la Haute Loge : le projet d'aménagement de la cité scolaire des Flandres en lien avec le conseil régional, et (indépendamment) la circulation des transports en commun ;
- ✓ au sein de la Creule et de l'Hoflandt : la renaturation des espaces vert du Loose Veld et de la mare du Zween Pleck, ainsi que l'aménagement de résidences locatives rue Verlyck.

Bien entendu, ces projets ne devront pas être traités uniquement dans leurs quartiers respectifs, mais les débats s'ouvriront au fur et à mesure de l'avancée des travaux de chacun des conseils.

Enfin, ce travail permettra à chaque conseil de quartier de vivre en offrant de réelles perspectives pour ces habitants et ainsi marquer sa forte implication en tant qu'organe consultatif.



**Le Maire,
Vice-président du conseil général du Nord**

Jean-Pierre ALLOSSERY